



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

La Ville de Neuchâtel a trouvé de nouveaux tenanciers pour le Petite-Joux

La pinte rouvre à l'Ascension

La Ville de Neuchâtel remet en location dès la mi-mai prochaine les locaux de la pinte de la Petite-Joux, aux Ponts-de-Martel, à de nouveaux tenanciers. Madame et Monsieur Ariane et Olivier Maurer, actuels gérants de l'auberge du Vieux-Puits à la Chaux-du-Milieu, exploiteront cet établissement public tout en continuant d'assurer la gestion de l'hôtel-restaurant précité.

La Ville de Neuchâtel se réjouit de cette reprise qui va permettre la réouverture prochaine de la pinte de la Petite-Joux fermée depuis la fin de l'année passée suite à la cessation d'activités inattendue des anciens tenanciers. Afin de trouver de nouveaux gérants, la commune a lancé un appel d'offres en février 2012. Elle a récolté neuf postulations. Deux candidats se sont par la suite retirés. Un groupe d'évaluation a départagé, après les avoir entendues, les trois candidatures sélectionnées. Le Conseil communal a finalement retenu le dossier de Mme et M. Maurer, qui prévoient d'ouvrir leur établissement le jeudi de l'Ascension, soit le 17 mai prochain.

Neuchâtel, le 11 mai 2012

Direction de l'urbanisme et de l'environnement

Renseignements complémentaires :

Olivier Arni, directeur de l'urbanisme et de l'environnement,
tél. 032 717 76 01 courriel: olivier.arni@ne.ch

Nadia Solioz, déléguée aux affaires foncières, tél. 032 717 76 91,
courriel: nadia.soliozne.ch